Informations en matière de durabilité – Résumé

Dénomination du produit : MH Epargne Lazard Human Capital

Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

Le FCPE « MH EPARGNE LAZARD HUMAN CAPITAL» est un FCPE nourricier du compartiment « LAZARD HUMAN CAPITAL » (Action PC-EUR : FR0014009F48) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français « LAZARD FUNDS » gérée par LAZARD FRERES GESTION SAS, son actif net est investi en totalité et en permanence en parts ou actions d'un seul et même OPC qualifié de fonds maître et, à titre accessoire, en liquidités.

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité.

Objectif d'investissement durable du produit financier

L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises à impact social qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain c'est-à-dire, le processus mis en œuvre par l'entreprise pour former, transmettre les savoirs, motiver, fidéliser, recruter ses collaborateurs en fonction de ses besoins dans le cadre de sa stratégie de développement.

Stratégie d'investissement

A partir du « MSCI World des marchés développés », nous procédons à plusieurs étapes de sélection. Pour définir un univers d'investissement réduit nous appliquons le filtre à partir de cinq critères et nous retenons :

1. Les entreprises les mieux classées sur au moins l'un des indicateurs suivants : le nombre d'heures de formation par employé par an, la part de femmes à des postes d'encadrement supérieur, le taux de rotation annuel des effectifs, l'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité, l'étendue de l'attribution des avantages sociaux.
2. Les entreprises sélectionnées à ce stade qui ne nuisent pas aux autres critères environnementaux, sociaux et qu'elles ont de bonnes pratiques de gouvernance, en utilisant les notations d'un fournisseur de données extra-financières (CCC ou B chez notre partenaire extra financier, MSCI ESG Manager).
3. À partir de cet univers réduit, nous éliminons les 20% de valeurs les moins bien notées sur la base de notre Note Interne Capital Humain pour obtenir notre univers d'investissement.

Proportion d'investissement

Le portefeuille a pour objectif l'investissement durable. A ce titre, la part minimale d'investissements durables au sens de l'article 2(17) de SFDR s'élève à 90% de l'actif net du fonds. L'ensemble des investissements en direct sauf actifs détenus à des fin de couverture ou de liquidités sont durables. Ce minimum comprend l'ensemble des investissements ayant un objectif social. Certaines activités peuvent contribuer à plusieurs objectifs

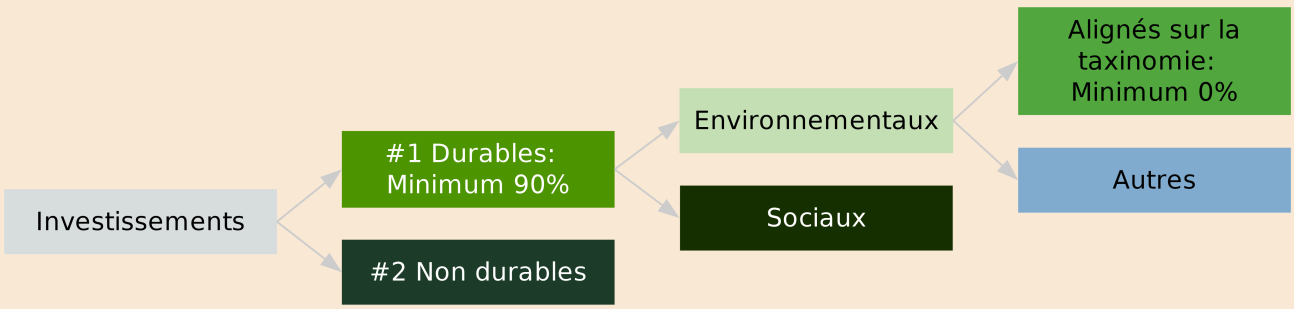

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

Contrôle de l'objectif d'investissement durable

Tout comme l'ensemble des fonds gérés par LAZARD FRERES GESTION SAS, ce portefeuille fait l'objet d'un contrôle pré-trade afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes aux règles d'exclusions normatives et sectorielles définies dans notre politique ESG (contrôle de premier niveau). Les équipes Risques et Conformité effectuent également des contrôles de second niveau sur les éléments contraignants de la stratégie d'investissement.

Méthodes

La réalisation de l'objectif d'investissement durable est mesurée par des indicateurs de durabilité

qualitatifs et quantitatifs.
Trois indicateurs quantitatifs :

L'indicateur éducation (nombre d'heures de formation par employé et par an), l'indicateur d'égalité (pourcentage de femmes dans l'encadrement supérieur), l'indicateur de satisfaction (taux de rotation annuel des effectifs).

Deux indicateurs qualitatifs fournis par le prestataire MSCI ESG Manager :

L'indicateur de diversité (implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité) et l'indicateur de protection sociale (étendue de l'attribution des avantages sociaux).

Sources et traitement des données

Afin d'alimenter nos analyses, nous avons recours à divers prestataires de données (Moody's ESG Solutions, MSCI, Trucost, ISS Ethix, Proxinvest). Dans un souci de vigilance, les offres de nos prestataires de données sont revues régulièrement afin d'être certain de bénéficier des services les plus adaptés pour notre gestion.

Conscients de l'importance des comparaisons intra-sectorielles et d'une bonne compréhension de l'environnement opérationnel, géographique et réglementaire dans lequel les entreprises évoluent, nous portons une attention particulière, dans notre méthodologie d'analyse, à la matérialité des risques et opportunités ESG. Une prise en compte différenciée des données selon les secteurs, les pays voire même selon des caractéristiques particulières paraît nécessaire pour rendre compte de manière adéquate des performances ESG propres à chaque entreprise.

Limites aux méthodes et données

LAZARD FRERES GESTION SAS est conscient des limites engendrées par l'approvisionnement en données ESG dans nos stratégies ESG et en particulier de leur influence potentielle sur la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et sociales promues par nos produits financiers sont atteintes.
Dans ce cadre, nous déployons une approche d'amélioration continue, en particulier sur les stratégies d'alignement à l'Accord de Paris et d'alignement aux objectifs de long terme de la biodiversité.

Diligence raisonnable

Plus de 90% des actifs des fonds hors liquidités font l'objet d'une évaluation ESG. L'analyse interne réalisée est combinée avec des critères contraignant de gestion appuyés sur des analyses de fournisseurs externes.

Politique d'engagement

Dans le cadre de sa philosophie de gestion active, LAZARD FRERES GESTION SAS incite les analystes-gestionnaires à mener des actions de dialogue et d'engagement pour favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques ESG.
Nous cherchons à promouvoir en priorité le dialogue avec les entreprises, au travers d'un processus d'engagement. Ce processus s'inscrit dans le cadre plus large de l'intégration des critères ESG dans la gestion de Lazard Frères Gestion.

Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Ce produit réalise des investissements durables ayant un objectif social. Il n'utilise pas d'indice spécifique.

Informations en matière de durabilité

Dénomination du produit : Lazard Human Capital

Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité, dans le cadre du comité risques ESG. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique « méthodologie de l'investissement durable ».

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux.
d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail, de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail constitue un critère essentiel pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les entreprises concernées appliquent des pratiques de bonne gouvernance en définissant un minimum de note externe sur le pilier Gouvernance.

Objectif d'investissement durable du produit financier

L'objectif de gestion du Compartiment est d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice de référence MSCI World des marchés développés en investissant dans des entreprises à impact social qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable et se distinguent par la qualité de leur gestion du Capital Humain c'est-à-dire, le processus mis en œuvre par l'entreprise pour former, transmettre les savoirs, motiver, fidéliser, recruter ses collaborateurs en fonction de ses besoins dans le cadre de sa stratégie de développement.

Stratégie d'investissement

A partir du « MSCI World des marchés développés », nous procédons à plusieurs étapes de sélection. Pour définir un univers d'investissement réduit nous appliquons le filtre à partir de cinq critères et nous retenons :

1) Les entreprises les mieux classées sur au moins l'un des indicateurs suivants :
- Le nombre d'heures de formation par employé par an (indicateur quantitatif) ;
- La part de femmes à des postes d'encadrement supérieur (indicateur quantitatif) ;
- Le taux de rotation annuel des effectifs (indicateur quantitatif) ;
- L'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité (indicateur qualitatif) ;
- L'étendue de l'attribution des avantages sociaux (indicateur qualitatif). Conformément à une approche « Best in Universe », les entreprises intègrent l'univers d'investissement uniquement si : elles sont parmi les meilleures 10% sur les indicateurs de nature chiffrée (quantitatif) ou bien lorsque MSCI ESG Manager leur accorde le niveau le plus élevé sur les indicateurs qualitatifs, décrits par une phrase.

2) Ensuite, nous nous assurons que les entreprises sélectionnées à ce stade ne nuisent pas aux autres critères environnementaux, sociaux et qu'elles ont de bonnes pratiques de gouvernance. Pour cela, un filtre est appliqué, excluant les entreprises les moins bien classées en matière d'environnement, de social et de gouvernance, basé sur les notations d'un fournisseur de données extra-financières (CCC ou B chez notre partenaire extra financier, MSCI ESG Manager).

3) À partir de cet univers réduit nous éliminons les 20% de valeurs les moins bien notées sur la base de notre Note Interne Capital Humain pour obtenir notre univers d'investissement. Nous avons tout d'abord établi une note sur chaque indicateur, la note globale Capital Humain est établie à partir d'une moyenne équipondérée des notes sur chacun des 5 indicateurs. Pour calculer cette note, nous utilisons les indicateurs bruts du prestataire externe MSCI ESG Manager que nous complétons et actualisons par les données obtenues lors d'engagements auprès des entreprises. Ces indicateurs sont agrégés en une note comprise entre 0 et 10, attribuée selon une échelle définie par le gérant et les analystes ESG.
La note globale Capital Humain est obtenue à partir d'une moyenne équipondérée des notes sur chaque indicateur. Cette note nous permet alors de réduire l'univers de départ de 20%, pour aboutir à l'univers d'investissement final. Alors qu'une valeur entre dans l'univers d'investissement sur un des indicateurs seulement, la réduction de l'univers de départ pour aboutir à l'univers final investissable se fait en tenant compte de la performance de l'entreprise sur les 5 indicateurs. C'est à la suite de cette ultime étape d'exclusion que nous disposons de l'univers d'investissement final.

Conformément aux règles du Label Towards Sustainability, le fonds n'investit pas dans certaines activités, définies dans le code de Transparence : https://www.lazardfreresgestion.fr/download.aspx?

Doc=W20&Ref=ESG-CODE-TRANSPARENCE-ACTIONS&Lang=FRA&Extension=pdf

Proportion d'investissement
Le portefeuille a pour objectif l'investissement durable. A ce titre, la part minimale d'investissements durables au sens de l'article 2(17) de SFDR s'élève à 90% de l'actif net du fonds. L'ensemble des investissements en direct sauf actifs détenus à des fin de couverture ou de liquidités sont durables. Ce minimum comprend l'ensemble des investissements ayant un objectif social. Certaines activités peuvent contribuer à plusieurs objectifs

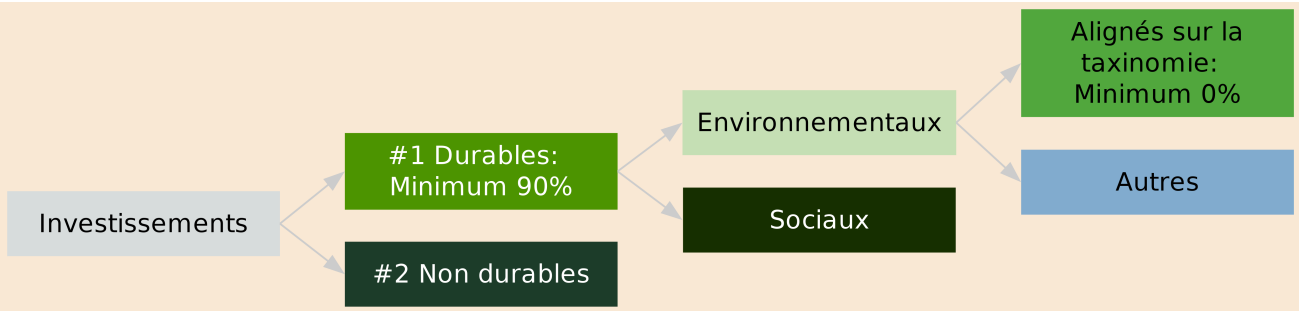

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

Contrôle de l'objectif d'investissement durable

1/ Contrôles de premier niveau
Tout comme l'ensemble des fonds gérés par LAZARD FRERES GESTION SAS, ce portefeuille fait l'objet d'un contrôle pré-trade afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes aux règles d'exclusions normatives et sectorielles définies dans notre politique ESG. La liste des émetteurs exclus est intégrée directement par l'équipe Risques dans le moteur de contraintes de notre logiciel de gestion. Dès lors, toute tentative d'achat d'une valeur figurant sur la liste d'exclusion fait l'objet d'une alerte.

2/ Contrôles de second niveau

La Conformité fait également des contrôles de niveau 2 relatif à l'ESG sur des fonds non labellisés ISR selon le plan de contrôle annuel.

En cas d'anomalie opérationnelle, la question est mise à l'ordre du jour du comité mensuel Risques ESG dont les membres sont le Responsable de la Gestion Institutionnelle, le COO, le RCCI, le Risk Manager et les opérationnels en charge des contrôles de 1er niveau.

Méthodes

La réalisation de l'objectif d'investissement durable par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité, quantitatifs et qualitatifs. Leur description figure ci-dessous.

➢ Trois indicateurs quantitatifs :

- Le nombre d'heures de formation par employé et par an : indicateur d'éducation.
Les sociétés sont classées en fonction du nombre d'heures moyen dispensé par employé. Plus le nombre moyen d'heures est élevé, plus l'entreprise est considérée comme performante.

- Le pourcentage de femmes dans l'encadrement supérieur : indicateur d'égalité.
Les sociétés sont classées en fonction du pourcentage de femmes à des postes d'encadrement supérieur. Plus le pourcentage est élevé, plus l'entreprise est considérée comme performante.

- Le taux de rotation annuel des effectifs : indicateur de satisfaction.
Les sociétés sont classées en fonction du taux de rotation des effectifs, plus le taux est faible, plus l'entreprise est considérée comme performante.

➢ Deux indicateurs qualitatifs fournis par notre partenaire extra- financier (MSCI ESG Manager) :

- L'implication du management dans la formation des collaborateurs sur les sujets liés à la diversité : indicateur de diversité. Les sociétés sont classées en cinq catégories dont la plus exigeante correspond à la définition stricte de notre prestataire externe : « Employee training on diversity policy, supported by senior executive or higher level of oversight on diversity performance ».

- L'étendue de l'attribution des avantages sociaux : indicateur de protection sociale.
Les sociétés sont classées en quatre catégories dont la plus exigeante correspond à la définition stricte de notre prestataire externe : « Benefits cover all employees ».

Sources et traitement des données

Afin d’alimenter nos analyses, nous avons recours à divers prestataires de données.

Moody's ESG Solutions : nous avons conclu un partenariat historique avec Moody's ESG Solutions, avec un premier contrat signé dès 2001. Moody's ESG Solutions nous fournit des informations concernant la majorité des sociétés de notre univers d’investissement. L’agence fournit une analyse détaillée pour chaque société et note leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance. Depuis 2019, Moody's ESG Solutions fournit également un outil d’analyse des controverses pour les entreprises présentes dans nos portefeuilles.

MSCI : Notre partenariat avec MSCI nous permet d’évaluer les risques physiques et de transition. Nous sommes notamment en mesure de calculer une « température » de portefeuille, soit, en d’autres termes, d’évaluer sa capacité à répondre à l’alignement 2°C stipulé dans l’Accord de Paris. De plus, nous utilisons les données PAI fournies par MSCI dans le cadre de notre méthodologie d’investissement durable au sens du Règlement SFDR.

Trucost : cette agence est spécialisée dans la donnée carbone des entreprises et permet d’alimenter nos grilles internes d'analyse ESG et nos rapports de performance extra-financière.

ISS Ethix : l’outil de recherche sur les armes controversées nous sert à suivre et à exclure de nos portefeuilles les entreprises contrevenant directement ou indirectement à la Convention d’Ottawa de 1997 (mines antipersonnel) et au Traité d’Oslo de 2010 (bombes à sous-munitions).

Proxinvest : cette société française conseille les investisseurs sur leur politique d'engagement et d’exercice des droits de vote. Elle analyse les résolutions des Assemblées Générales entrant dans notre périmètre de vote et émet des recommandations de vote qui servent d’outil d’aide à la décision pour nos analystes-gestionnaires.

Dans un souci de vigilance, les offres de nos prestataires de données sont revues régulièrement afin d’être certain de bénéficier des services les plus adaptés pour notre gestion. Nous sommes en dialogue constant avec les prestataires lorsque nous identifions une irrégularité de la donnée. Nous suivons les taux de couverture des indicateurs pertinents pour s’assurer d’une consolidation adéquate de la donnée au niveau des fonds concernés.

Conscients de l’importance des comparaisons intra-sectorielles et d’une bonne compréhension de l’environnement opérationnel, géographique et réglementaire dans lequel les entreprises évoluent, nous portons une attention particulière, dans notre méthodologie d’analyse, à la matérialité des risques et opportunités ESG. Une prise en compte différenciée des données selon les secteurs, les pays voire même selon des caractéristiques particulières paraît nécessaire pour rendre compte de manière adéquate des performances ESG propres à chaque entreprise.
Pour mieux évaluer la matérialité et comprendre la manière dont les données de durabilité peuvent affecter la performance financière d’un émetteur, Lazard Frères Gestion a élaboré en janvier 2021 une table de matérialité propriétaire.
Cette table de matérialité permet de formaliser de façon transparente la manière dont les analystes-gestionnaires sélectionnent, au sein de la grille interne d’analyse ESG, les données les plus pertinentes pour leur analyse. Elle sert également de socle aux thématiques et actions d'engagement menées par Lazard Frères Gestion auprès des entreprises.

De plus, les données fournies par des fournisseurs externes sont intégrées dans des calculs de score, dans le suivi des controverses, dans nos politiques engageantes basées sur des indicateurs (Accorde de Paris, Biodiversité), dans notre démarche de dialogue, vote et engagement, dans nos politiques d’exclusion… Elles sont utilisées comme un outil d’aide à la décision et une base d’alerte.

Enfin, nous utilisons la plateforme Wizzinvest pour consolider, transpariser, contrôler les données ESG de nos fonds.

Nous favorisons l’utilisation de données reportées dans nos analyses et calculs. Toutefois, certaines données ne sont pas accessibles et les fournisseurs de données créent des modèles pour mettre à disposition des données estimées. A ce stade ainsi, nos données liées à la taxonomie verte de l’Union européenne sont estimées par MSCI, les entreprises n’ayant pas encore reporté les données réelles de leur part d’alignement à la Taxonomie européenne.

Limites aux méthodes et données

LAZARD FRERES GESTION SAS est conscient des limites engendrées par l'approvisionnement en données ESG dans nos stratégies ESG et en particulier de leur influence potentielle sur la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et sociales promues par nos produits financiers sont atteintes.

Les méthodologies des fournisseurs de données peuvent présenter des biais inhérents, ne mettant en lumière qu'une dimension de l'entreprise évaluée, dégradant ainsi la qualité de la donnée. L'absence de maturité de certaines méthodologies de calculs, des taux de couverture faibles ou des données inexactes sont autant d'autres limites. Toutefois, ces limites n'entravent pas la capacité des analystes-gestionnaires de procéder à l'analyse des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier.

Dans ce cadre, nous déployons une approche d'amélioration continue, en particulier sur les nouvelles stratégies d'alignement à l'Accord de Paris et d'alignement aux objectifs de long terme de la biodiversité.

Ainsi, par exemple, nous utilisons l'indicateur température pour évaluer l'alignement à l'Accord de Paris, indicateur nouveau, fondé sur une méthode d'analyse prospective. Toutefois, notre intégration des principes de l'ESG ne se limite à la prise en compte de la température. En effet, il est important de ne pas uniquement évaluer la performance environnementale d'une entreprise sur son ITR. Une entreprise fortement émettrice peut éventuellement avoir un ITR bas si les objectifs de réduction qu'elle s'est fixés sont ambitieux. Mais leur réalisation n'est pas certaine, et ce n'est pas avant plusieurs années que l'écart de ses performances à ses objectifs pourra être visible. C'est pourquoi nos analystes-gestionnaires prêtent particulièrement attention à un ensemble de critères, jugés matériels grâce à notre table de matérialité. Ces critères se retrouvent dans notre grille ESG propriétaire, qui comprend plus d'une vingtaine d'indicateurs matériels, et prend en compte les principales incidences négatives (PAI).

De même, dans le cadre de notre stratégie d'alignement aux objectifs de long terme de la biodiversité, Lazard Frères Gestion s'est fixé une série d'objectifs à court, moyen et long terme pour intégrer la protection des écosystèmes dans ses activités d'investissement et accompagner les entreprises investies dans la lutte contre la perte de biodiversité. Ainsi, à travers notre démarche de transparence et d'amélioration continue, l'un de nos objectifs de court terme est notamment de publier les indicateurs biodiversité et les limites de la méthode.

Diligence raisonnable

Plus de 90% des actifs des fonds hors liquidités font l'objet d'une évaluation ESG. L'analyse interne réalisée est combinée avec des critères contraignant de gestion appuyés sur des analyses de fournisseurs externes.

LAZARD FRERES GESTION SAS est attentif à la prise en compte de bonnes pratiques en matière d'ESG par l'ensemble des acteurs de la place. Dans le cadre des encours dont la gestion est déléguée, Lazard Frères Gestion veille à ce que ses partenaires appliquent une politique ESG exigeante. Cette dernière est appréciée au moyen de questionnaires de due diligence et par nos contacts directs avec les sociétés externes. Toutefois, l'analyse des critères ESG, leur intégration, la politique de vote et d'engagement ainsi que les exclusions, hors exclusions normatives, relèvent de politiques propres à chacune des sociétés de gestion délégataires.

Politique d'engagement

L'engagement fait partie de la stratégie d'investissement pour les fonds Lazard en portefeuille ainsi que pour les actions détenues en direct.

Dans le cadre de sa philosophie de gestion active, LAZARD FRERES GESTION SAS incite les analystes-gestionnaires à mener des actions de dialogue et d'engagement pour favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques ESG.

Nous constatons que les entreprises transforment durablement leur environnement et sont parfois amenées à répondre à des intérêts contradictoires. Dans ce contexte, elles peuvent être confrontées à des controverses de gravités diverses. Dans ce cas, l'exclusion ne s'applique qu'aux cas extrêmes. Par ailleurs nous considérons qu'en cessant d'être actionnaire, nous aurions moins d'influence sur les réponses pouvant être apportées par les entreprises.

Nous cherchons à promouvoir en priorité le dialogue avec les entreprises, au travers d'un processus d'engagement. Ce processus s'inscrit dans le cadre plus large de l'intégration des critères ESG dans la gestion de Lazard Frères Gestion.

Notre engagement a, dès lors, une double vocation :
• Affiner notre analyse et accroître la prise en compte, par le prisme ESG, des risques et opportunités que les entreprises peuvent comporter.
• Accompagner les entreprises dans l'amélioration continue de leurs politiques de développement durable au moyen d'entretiens avec les équipes dirigeantes.

Les fonds Lazard en portefeuille ainsi que les actions détenues en direct respectent la procédure de gestion de Lazard Frères Gestion des controverses en matière de durabilité.

UN SUIVI PERMANENT DES CONTROVERSES
LAZARD FRERES GESTION SAS assure un suivi continu des controverses sur les entreprises de son univers à partir de différentes sources et données externes. Depuis janvier 2020, ce suivi s'enrichit de l'analyse des controverses ESG réalisée par Moody's ESG Solutions. Cette analyse permet d'appréhender tout événement qui pourrait entacher la réputation d'une entreprise, sa sécurité juridique, économique et sa valeur financière. Elle constitue un élément important de l'analyse des risques ESG de l'entreprise et la

grille propriétaire d’analyse ESG de Lazard Frères Gestion y consacre une section qui influence la notation interne des entreprises. Les informations communiquées par les médias et les brokers alertent également en permanence les analystes-gestionnaires sur d’éventuelles controverses qui pourraient affecter les entreprises de leur univers d’investissement.

L’INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE À L’ANALYSE ESG INTERNE
Les controverses jugées pertinentes et particulièrement sévères par l’analyste-gestionnaire font l’objet d’une analyse approfondie. S’il le juge nécessaire, l’analyste-gestionnaire révise la note E, S ou G de l’émetteur en fonction de son analyse de la controverse. Il intègre ainsi directement les effets de la controverse sur l’évaluation ESG interne des titres de la société. De plus, en évaluant chaque controverse selon sa sévérité, sa fréquence et la réactivité de l’entreprise, Moody's ESG Solutions informe les analystes-gestionnaires de la capacité des émetteurs à gérer les controverses. Les données fournies sont utilisées comme un outil d’aide à la décision et une base d’alerte.

Réalisation de l’objectif d’investissement durable

Ce produit réalise des investissements durables ayant un objectif social. Il n’utilise pas d’indice spécifique.